

Image not found or type unknown



Construction,maitre d oeuvre en liquidation judiciaire

Par **zabdo**, le **15/11/2008** à **17:16**

Bonjour,rnnous faisons construire une maison par l'intermédiaire d'un maitre d'oeuvre qui aujourd'hui est en liquidation judiciaire. Sur la maison, les murs sont commencés mais pas finis car le maçon n'a pas été payé par le maitre d'oeuvre alors que nous avons réglé la facture au maitre d'oeuvre.rnLe problème c'est que maintenant que le maitre d'oeuvre est en liquidation et n'a plus pignon sur rue, il est impossible pour le maçon de récupérer l'argent,rndu coup le maçon nous emmène en justice pour qu'on lui paye ce que l'on a déjà payé au maitre d'oeuvre.Et en même temps la construction de la maison est bloquée par le maçon car il nous réclame à nouveau les fonds.rnrnQue puis-je faire pour me sortir de cette situation?